



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 24 septembre 2019**

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens. parent	Mme Sophie Doucet, membre
Mme Sandra Carter membre ens. parent	Mme Céline Réhel, membre
Mme Annie Tessier, membre ens. membre parent	Mme Lisa-Marie Lyman,
Mme Émilie Lapointe, membre ens. membre parent	Mme Evelyne Thibeault,
Mme Marie-Claude Joly, membre ortho. membre parent	Mme Rosemarie Thibault,
Mme Véronique Payant – membre SDGM.	Patrice Labrèche, membre parent
M. Stéphane Maleau - directeur directrice adj.	Mme Caroline Lavictoire,

Absents :

2. Présentation des membres

Un tour de table est fait pour que chaque membre se présente. Monsieur Maleau indique qu'il souhaite que le conseil d'établissement collabore ensemble dans le bien commun de l'ensemble des élèves de l'école. Il ajoute qu'il prône la bonne communication et la transparence dans l'information qui sera présentée au conseil.

3. Secrétaire de réunion

Caroline Lavictoire, directrice adjointe sera secrétaire pour cette rencontre, et par la suite, Marie-Claude Joly sera la secrétaire de réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Maleau fait la lecture de l'ordre du jour, puisque la présidence sera attribuée au cours de la rencontre.

Proposition No.01 (2019-09-24)

Proposée par Mme Réhel

Appuyée par Mme Lyman

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2019

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre comme tel.

Proposition No.02 (2019-09-24)

Proposée par Mme Doucet

Appuyée par Mme Tessier

Adoptée à l'unanimité

6. Parole au public

Mme Noémie Lebel mère de 3 enfants fréquentant l'école :

- suggestion d'envoyer aux parents les dates des rencontres du CÉ pour encourager les parents au droit de parole au public,
- remerciements pour les dos d'âne,
- remise en question sur la politique des dîneurs marcheurs/service de garde (orientation vers le comité de parents),
- remarques sur le premier jour de la rentrée - ce n'était pas évident de s'y retrouver,
- intégration préscolaire qui est longue, le parent doit prendre une semaine de congé – explication de la démarche de la rentrée progressive.

7. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)

Rôle : animer et collaborer avec la direction. Faire rapport annuel.

Mme Doucet se propose.

Proposition No.04 (2019-09-24)

Proposée par Mme Lyman

Appuyée par Mme Thibeault

Adoptée à l'unanimité

8. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents et de son substitut

Mme Réhel, représentante au comité de parents de l'an dernier, explique les fonctions liées à ce rôle pour les nouveaux parents. Elle se propose pour continuer de siéger au comité de parents de la commission scolaire à titre de représentante pour notre école.

Il est proposé d'accepter la nomination de Mme Réhel comme représentante au comité de parents.

Mme Thibeault agira en tant que substitut.

Proposition No.05 (2019-09-24)

Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Joly

Adoptée à l'unanimité

9. Nomination d'un membre de la communauté

Monsieur Maleau précise qui peut être membre de la communauté. Aucune nomination n'est effectuée. Suggestion d'un représentant du CGO. Mme Lyman fera un suivi.

10. Présence du commissaire aux rencontres du CÉ

Monsieur Maleau informe les membres que monsieur Normand Sylvestre, commissaire, peut assister à nos rencontres, sur invitation du conseil ou par mandat du conseil des commissaires. Il est proposé que M. Sylvestre soit invité à siéger à notre conseil cette année.

Proposition No.06 (2019-09-24)
Proposée par Mme Lyman
Appuyée par Mme Réhel
Approuvée à l'unanimité

11. Présence de la direction adjointe aux rencontres du CÉ

Monsieur Maleau précise que la loi sur l'instruction publique ne cible pas la direction adjointe comme participante obligatoire au conseil, mais que les membres du CÉ peuvent autoriser sa présence. Monsieur Maleau souhaite que Mme Lavictoire puisse assister aux séances du conseil. Il est donc proposé que Mme Lavictoire puisse assister aux séances du conseil, mais ce, sans droit de vote au même titre que la direction.

Proposition No.07 (2019-09-24)
par Mme Tessier
Proposée par Mme Thibault
à l'unanimité

Appuyée

Approuvée

12. Règles de régie interne

Présentation des règles de régie interne 2019-2020. Il est proposé d'adopter les règles de régie interne 2019-2020. Modification au point 1.3 : pour plus de deux rencontres.
Proposition d'offrir des coupelles de café et tisane pour la réunion.

Proposition No.08 (2019-09-24)
Proposée par Mme Lyman
Appuyée par Mme Lapointe
Approuvée à l'unanimité

13. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Monsieur Maleau explique que la plupart des écoles font entre 6 à 8 rencontres par année. Monsieur Maleau propose un calendrier de 8 rencontres en expliquant qu'il est toujours possible d'ajouter une rencontre si le besoin se fait sentir ou encore d'annuler une rencontre si aucun point n'a besoin d'être discuté à ce moment. Il est proposé

d'accepter le calendrier des rencontres 2019-2020, avec les modifications suivantes : 24 mars, 28 avril, 26 mai.

Proposition No.09(2019-09-24)

Proposée par Mme Thibault

Appuyée par Mme St-Jean

Approuvée à l'unanimité

14. Étapes de l'année et rencontres des parents

Monsieur Maleau présente le calendrier des étapes de l'année et des rencontres de parents aux membres. Il note que les bulletins ne sont plus remis sous forme papier. Ils sont déposés en ligne sur le portail Mozaïk parent. Ils seront toutefois remis en version papier pour les parents qui en auraient besoin, à condition que ceux-ci en fassent la demande. Les parents des élèves du préscolaire 4 ans auront un bulletin en version papier.

15. Journées pédagogiques flottantes

M. Maleau informe les membres de la journée pédagogique flottante votée par le personnel enseignant (12 juin) et y explique les raisons. Il indique également qu'il se pourrait qu'il n'y ait plus de journées pédagogiques flottantes pour l'année 2020-2021 et donc que les 20 journées pédagogiques soient fixes dans l'année.

16. Clientèle 2019-2020 (école et SDG)

La clientèle de l'école en date du 23 septembre 2019 est de 360 élèves sur une capacité maximale de 390 en fonction de la clientèle actuelle. Le préscolaire 4 ans, la 2^e année et la 5^e année sont comblés. La déclaration de la clientèle aura lieu le lundi 30 septembre. Au service de garde, il y a 165 élèves inscrits de manière régulière et 72 inscrits de manière sporadique.

17. Autorisation à la direction pour les sorties dans le quartier (1,6 km)

M. Maleau explique la procédure aux membres. Les parents sont tout de même avisés lorsqu'il s'agit d'une activité particulière (ex. : activité particulière au IGA). Par contre, si les élèves vont faire une promenade dans le quartier, il est possible que les parents n'aient pas reçu l'information. Il ajoute que cela permettra une plus grande flexibilité dans l'objectif de vie active de l'école.

Proposition No.10 (2019-09-24)

Proposée par Mme Lyman

Appuyée par M. Labrèche

Approuvée à l'unanimité

18. Autorisation à la direction pour l'approbation de sorties (situations exceptionnelles)

M. Maleau explique la procédure aux membres. Comme le milieu est défavorisé, il pourrait y avoir des offres de sorties sporadiques. Il pourrait donc accepter des sorties gratuites (ex. : sortie au théâtre offerte gratuitement par la salle de théâtre). Il informera toujours les membres par courriel par souci de transparence.

Proposition No.11 (2019-09-24)

Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Tessier

Approuvée à l'unanimité

19. Autorisation pour les sorties éducatives par le CÉ

- Cross-country le 4 octobre : Il y a 21 élèves inscrits. L'activité aura lieu à 7 heures. Les frais d'inscription seront chargés aux parents puisque c'est une activité parascolaire. Les frais pour l'autobus seront payés par la direction de notre école et d'une autre école y participant.
- Le groupe de Mme Stéphanie au préscolaire souhaite faire une sortie

nature dans le boisé derrière l'école de l'Envolée. Les élèves marcheront jusqu'à l'endroit, donc, aucun coût n'y est relié.

- 1^{er} cycle (et groupe TSA si disposé), le 16 juin 2020 : sortie au Biodôme, coût variant entre 16 et 40 \$.

Proposition No.12 (2018-09-26)

Proposée par M. Labrèche

Appuyée par Madame Réhel

Approuvée à l'unanimité

Les activités éducatives ne seront plus chargées aux parents (ex. : visite à un musée, sortie à la ferme, etc.). Pour défrayer les coûts, il y aura un montant par élève qui sera disponible. Ce montant provient de la mesure sortie scolaire en milieu culturel. Une seule exception à cette règle : les frais pour les sorties à volet récompense pourront être chargés aux parents (ex. : sortie de fin d'année au Mont-Cascades).

20. Campagnes de financement

Monsieur Maleau a pris connaissance de la campagne des dîners pizza qui s'opérait les années précédentes. Le service de garde était responsable de l'organisation. Monsieur Maleau explique que la campagne n'est pas encore commencée et que nous souhaitons avoir une réflexion à ce sujet, puisque cela va à l'encontre de la promotion des saines habitudes de vie incluse dans notre projet éducatif. De plus, notre service de garde fonctionne à pleine capacité actuellement et tous les intervenants sont sollicités, nous devons alors vérifier la faisabilité avant de lancer la campagne.

Discussion sur différentes propositions : alterner pizza et Subway, solliciter la collaboration de l'OPP pour l'organisation et la distribution, proposition de remettre du traiteur les mardis si la pizza n'est pas offerte, suggestion d'intégrer des portions de fruits et légumes confectionnées par les élèves des classes TSA.

Un contrat de 2 ans a été signé l'année dernière avec la compagnie Humeur en vue de la vente de chocolat, comme l'année dernière. Bien que cela va également à l'encontre du projet éducatif, nous n'avons pas vraiment le choix que d'honorer le contrat. Des détails viendront plus tard en lien avec cette partie de la campagne.

21. Location de salles 2019-2020

Cette année, le gymnase est réservé pour du Pickleball, du baseball intérieur et du volley-ball. La ville de Gatineau réserve aussi des blocs par sessions. Les revenus projetés sont autour de 18 000\$.

L'école sera également un lieu de vote pour les prochaines élections fédérales pour les 11, 12, 13, 14 et 21 octobre. Cela rapportera environ 1900\$ à l'école.

Monsieur Maleau explique que les locataires sont avisés que certaines dates pourraient être reportées si nous avons des activités pour l'école.

Proposition No.13 (2019-09-24)
Proposée par madame Lyman
Appuyée par madame Thibault
Approuvée à l'unanimité

22. Formulaire de dénonciation d'intérêts

M. Maleau explique que dans le but d'éviter les conflits d'intérêts, nous devons remplir une dénonciation et de s'abstenir de participer aux débats et de voter sur une situation en lien avec ses intérêts. Il remet la feuille aux membres pour que ces derniers la remplissent.

23. Projets à venir

Cour d'école : Réfection suite à une subvention de la ville de Gatineau. Les plans sont faits et la compagnie approchée. Le suivi se fait maintenant en collaboration avec les ressources matérielles de la CSD. Une expertise de sol est à faire. Les travaux devraient débuter au printemps.

Préventions des comportements : mise en place du CIP (centre d'intervention et de prévention), local apaisant et zen, qui favorise le retour au calme pour réintégrer la salle de classe. Les TES sortent sur la cour d'école aux récréations pour la prévention.
Inauguration prochaine du local bougeotte (démarche afin de dépenser son surplus d'énergie qui favorise le retour au calme pour les apprentissages).

24. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 29 octobre à 18 h 30.

24. Varia

Club des petits déjeuners : Difficulté à remplacer Mme Céline Bigras, bénévole en chef du club des petits déjeuners. C'est la raison pour laquelle nous commençons une semaine plus tard. La nouvelle bénévole en chef sera Mme Marie-René Tessier. Les inscriptions ont été lancées hier et le premier jour du club sera le lundi 30 septembre.

Mouchoirs : Il est souligné que depuis que les élèves n'apportent plus de mouchoirs à l'école, les enfants se mouchent avec du papier – mauvais pour le nez et la transmission des germes. On reconnaît qu'on ne peut plus le demander, certains profs paient pour les mouchoirs. Y a-t-il un budget ou une solution qui permettrait que les élèves se mouchent avec des mouchoirs? Surtout à l'approche de l'hiver. Réflexion à ce sujet et vérifier la faisabilité de la suggestion.

Levée de l'assemblée

La séance est levée à 8h15.

Proposition No.14 (2019-09-24)

Proposée par Mme Joly

Appuyée par Mme St-Jean

Approuvée à l'unanimité

Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur